

Date de la convocation 17 avril 2026
Séance du 30/4/26 à 19 heures

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE C.F.U.
BUSSY-EN-OTHE
PÉRISCOLAIRE

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	14
Votes	Contre Pour

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Maïre, délibérant sur le C.F.U. de l'exercice 2025, dressé par Mme Trescartes, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1° lui donne acte de la présentation faite au C.F.U. lequel peut se résumer ainsi,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		7.948,86
Opérations de l'exercice	139.079,33	150.777,79
Totaux	139.079,33	158.726,65
Résultat de clôture		19.647,32

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
2.383,28	
3.336,94	2.383,28
5.720,22	2.383,28
3.336,94	
3.336,94	

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
2.383,28	7.948,86
142.416,27	153.161,07
144.799,55	161.109,93
	16.310,38

Besoin de financement
Excédent de financement
Reste à réaliser
Besoin de financement
Excédent de financement des restes à réaliser
Besoin total de financement
Excédent total de financement

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme

au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé
au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations MM

Pour expédition conforme. Le Maire, Evelyne TRES CARTES